

Les formations professionnalisantes

Savoirs factuels ou théoriques

L'animateur de patinoire option hockey sur glace exerce auprès d'un public adulte loisir et/ou des enfants de moins de 13 ans jusqu'au premier niveau de compétition, de jeunes élèves des établissements scolaires dans le primaire et le secondaire.

L'animateur assure :

- L'accueil des publics enfants, adolescents, parents et adultes avant et après la séance.
- L'encadrement des activités de patinoire et dans l'option hockey sur glace.
- La dynamisation dans et autour de l'activité en patinoire et dans l'option hockey sur glace
- L'intégration de l'activité dans le fonctionnement de la structure.
- La protection des pratiquants et des tiers en situation d'incident ou d'accident.

Déroulement de la formation

La formation représente **250 heures** sur une période de 6 mois, soit :

- **150 heures en présentiel** (124h en présentiel) et en **formation à distance** (26h de FOAD) réparties sur 5 séquences
- **100 heures en situation professionnelle** (club, patinoire).

Le stagiaire bénéficie d'un accompagnement personnalisé - tuteur ou référent pédagogique, habilité par la FFHG.

Une équipe tutorale dans la structure associative est recommandée.

Conditions d'inscription & prérequis

- 18 ans révolus
- En possession de PSC1 ou équivalent
- Expérience en animation et en compétition souhaitable
- Être libéré une semaine par mois par la structure d'alternance pour la formation en présentiel
- Être équipé d'un ordinateur avec connexion internet pour la FOAD et de matériel de hockey pour la pratique sur glace (**Tenue d'entraîneur, casque obligatoire sur la glace**)

L'INF rappelle qu'en cohérence avec le code du sport, toute personne entrant en formation CQP doit répondre au [principe d'honorabilité](#)

Effectif

Entre 6 à 14 stagiaires – 2 stagiaires du même club maximum

Prérogatives d'encadrement d'un titulaire du CQP

Encadrement contre rémunération en hockey sur glace dans les conditions mentionnées dans le Code du sport et dans la Convention Nationale du Sport **du 7/7/2005 & avenant n°156 du 17/2/2022** auprès des adultes loisirs et/ou de publics de moins de 13 ans jusqu'au premier niveau de compétition

Débouchés

Le titulaire du CQP Animateur de patinoire option hockey sur glace exerce principalement une activité rémunérée au sein d'associations et collectivités au sein de structures du secteur marchand ou non-marchand. Dans le cadre de ses activités, il peut également être amené à se déplacer pour se rendre sur des lieux d'exercices variés

Métier : Animateur, initiateur

Certification

Une épreuve de certification à prévoir avec un dossier de stage, un entretien et une épreuve sur glace sur les thèmes suivants :

- Bloc 1 : Accueil des publics
- Bloc 2 : Encadrement des activités
- Bloc 3 : Dynamisation dans et autour de l'activité
- Bloc 4 : Fonctionnement de la structure
- Bloc 5 : Protection des pratiquants

Une validation partielle est possible, par bloc - En validation partielle, les blocs restent valides pendant la durée d'enregistrement du CQP au RNCP

Statistiques

En 2022 : 11 stagiaires – formation en cours
En 2021 : 12 stagiaires – 3 validations partielles & 9 validation complète du CQP
En 2020 : 14 stagiaires – 5 validations partielles & 9 validation complète du CQP
En 2019 : 13 stagiaires – 2 validations partielles & 11 validations complètes du CQP
En 2018 : 14 stagiaires - 6 validations partielles & 8 validations complètes du CQP

Supports pédagogiques :

Diaporama ; Documentation remise aux stagiaires ; Cas pratiques (texte-vidéo) ; Interactivité et échanges ; Accès au site des entraîneurs

Identification :

Identifiant CPF 249154 ; Fiche RNCP34515
Qualification de niveau 4

Certificateur :

Organisme Certificateur de la branche du Sport
CPNEF

Coût

2500€ TTC à payer à l'ordre de la FFHG par chèque ou virement
(possibilité de financement)

Les frais de restauration et d'hébergement ne sont pas compris dans ce prix. **Envoyer la simulation à l'AFDAS impérativement.**

Lieux de formation

Aren'Ice, FFHG, 33 avenue de la plaine des sports, 95800 Cergy
Accessible aux personnes à mobilité réduite

Organisation

L'Institut National de Formation

Coordonnateurs à l'INF : **Jacques VETTRAINO**

Chargée de formation : **Aude VASSELIN**

Formateurs : conseillers techniques de la FFHG et/ou personnes qualifiées

Contact : inf@ffhg.eu

FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800 Cergy

Période de formation

Formation du 19 Décembre 2022 au 30 Juin 2023

Sous réserve d'ouverture de la formation

Calendrier prévisionnel des séquences en présentiel

Positionnement : du 12 au 23 Décembre 2022

Séquence 1 : du 09 au 13 janvier 2023

Séquence 2 : 13 au 17 février 2023

Séquence 3 : du 06 au 09 mars 2023

Séquence 4 : du 03 au 06 avril 2023

Séquence 5 : FPC des entraîneurs du 03 au 04 mai Chamonix (sous réserve de modification 1 mois avant)

Séquence 6 : du 09 au 11 mai 2023

Epreuve de certification : 17 mai 2023 – rattrapage 31 mai 2023

Arbitrage niveau club : date à fixer (1 journée)

Pré-inscription : Seuls les dossiers complets seront étudiés soit :

- Formulaire d'inscription en ligne (lien sur le site <https://www.hockeyfrance.com/>)
- Pièce d'identité valide
- Photo d'identité de moins de 3 mois
- Certificat médical indiquant aucune contre-indication à la pratique et l'encadrement du Hockey sur glace
- Curriculum vitae du stagiaire
- Lettre de motivation du stagiaire
- Lettre de motivation et d'engagement du club (à remplir)
- Certificat PSC1 ou équivalent
- Photocopie licence 2022-2023
- Photocopies des diplômes scolaires et sportifs du stagiaire
- Une copie de l'attestation émise via la plateforme EAPS ou de carte professionnelle sera demandée avant la mise en situation professionnelle
- Paiement par chèque à l'ordre de la FFHG des frais administratifs de 100€ (encaissés à l'entrée en formation) et de 250€ d'acompte

Les documents (sauf formulaire en ligne) sont à envoyer **par courrier en recommandé avec accusé de réception** à l'INF (FFHG- INF, 33 avenue de la plaine des sports, 95800, Cergy) et **par mail** à a.vasselin@ffhg.eu **au plus tard le 10 octobre 2022**

Les personnes en situation de handicap peuvent se rapprocher de l'INF pour les accompagner sur leur projet de formation

